

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Le 27 mai 2020

Mme Manuelle Oudar

Présidente du conseil d'administration et Chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Objet : Mode de transmission de la COVID-19

Mme Oudar,

Une série de mesures mises en œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux en matière de prévention en santé et sécurité au travail se fondent sur des recommandations issues de l'INSPQ.

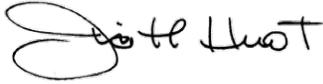
Or, plusieurs recommandations de l'INSPQ, notamment celles relatives à la protection respiratoire, se basent sur l'hypothèse d'une transmission prédominante par gouttelettes. Pourtant, nombre d'études scientifiques récentes évoquent la possibilité d'une transmission par aérosols, et ce, au-delà des interventions médicales générant des aérosols. D'ailleurs, au 13 mars 2020, cette même question ne faisant pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté scientifique, et compte tenu de l'expérience du SRAS en 2003, nous nous étonnions déjà du fait que l'INSPQ s'était éloigné du principe de précaution en épousant l'hypothèse d'une transmission prédominante par gouttelettes comme fondement principal de ses recommandations, sur recommandation du comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ).

Or aujourd'hui, il nous apparaît inconcevable qu'après près de 3 mois, et alors même que 5 000 travailleuses et travailleurs de la santé ont été infectés par la COVID-19, dans certains cas au prix de leur vie, cet enlignement n'ait pas encore fait l'objet d'une révision de la part de l'INSPQ. Il nous apparaît tout aussi inconcevable que les inspecteurs de la CNESST se basent toujours sur les directives de l'INSPQ lorsqu'ils sont appelés à intervenir dans les milieux de travail.

Nous vous sollicitons donc pour que vos équipes d'inspection-prévention soient appelés sans tarder à appliquer le principe de précaution, notamment en révisant la manière dont ils interviennent et ce, afin qu'elles se basent sur une possible transmission par aérosols.

Le tout nous semble urgent à la lumière de la situation actuelle, et dans la perspective de bien nous préparer à affronter une éventuelle deuxième vague.

Veuillez accepter mes salutations distinguées,



Judith Huot
Première vice-présidente
Fédération de la santé et des services sociaux-CSN

JC/cm

C.C. : Jean Boulet
Ministre du Travail